

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, à ce stade, remercier le chef de l'opposition (M. Stanfield) qui, je crois, s'est fait le porte-parole de tous les députés pour me souhaiter la bienvenue à l'occasion de mon retour de l'hôpital. Je puis l'assurer que l'intervention chirurgicale a été un succès à 100 p. 100 et que, d'ici quelques mois, je pourrai m'acquitter de mes fonctions comme auparavant.

[Traduction]

Je tiens aussi à remercier tous les députés qui m'ont envoyé leurs vœux de guérison lorsque j'étais à l'hôpital. Je les assure que cela a beaucoup contribué à mon prompt retour parmi eux après mon opération.

[Plus tard]

[Français]

Si j'ai risqué ma vie en subissant cette opération, monsieur l'Orateur, c'est que je n'avais pas l'intention de vivre en invalide, mais plutôt de pouvoir m'acquitter encore mieux de mes fonctions. (Applaudissements)

[Traduction]

L'ÉDUCATION

L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS DANS L'ÉCONOMIE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je veux poser au ministre des Finances une question ayant trait aux sondages qui ont révélé que le recrutement dans les universités par les maisons d'affaires et le gouvernement a fortement ralenti. On estime qu'il y aura 88,000 nouveaux diplômés cette année, ce qui est un record. Tenant compte de cela, le ministre va-t-il bientôt faire une déclaration à l'appel des motions afin de persuader le pays que l'économie pourra absorber ces nouveaux diplômés et de révéler les politiques et les programmes futurs du gouvernement qui viseront à éviter un fort drainage de ces jeunes gens vers les États-Unis ou d'autres pays.

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Le chef de l'opposition demande au ministre de faire une déclaration de portée générale qui devrait être posée à l'appel des motions. Néanmoins, si certains députés estiment que le ministre devrait répondre et si la Chambre y consent, il peut le faire, j'imagine.

L'hon. M. Stanfield: Je regrette si la question n'était pas claire. Je voulais demander au ministre s'il ferait bientôt une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme toujours, je serai heureux de tenir compte de la requête de mon honorable ami.

L'hon. M. Stanfield: Puis-je demander si la question précise du problème de l'emploi et de l'utilisation des talents du grand nombre de jeunes sortant cette année de nos universités est maintenant soumise au cabinet en tant que problème concret?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je ne puis dire, bien entendu, ce qui est soumis ou non au cabinet. Toutefois, parlant sans considérer le rapport mentionné par mon honorable ami, je pense que le Canada sera en mesure d'absorber tous les bons éléments qui sortiront à l'avenir de nos universités.

LA POLLUTION

LES MESURES LÉGISLATIVES VISANT LES NORMES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné le très grave accident survenu récemment sur l'autoroute Macdonald-Cartier et qui, a-t-on prétendu, serait en grande partie attribuable à la pollution de l'air, et étant donné la nouvelle parue ce matin, selon laquelle la Commission mixte internationale s'inquiète de la pollution de la rivière St. Mary par deux importantes sociétés canadiennes, le ministre dirait-il à la Chambre si l'on présentera dès cette session une mesure législative au sujet de la pollution du milieu et des normes de propreté pour l'air et l'eau?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, toute cette question de la pollution de l'air a été discutée au cours de la dernière conférence des ministres de la Santé convoquée par le gouvernement fédéral. Nous avons alors promis d'essayer de fixer des normes à cet égard dès cette année et, après consultation avec les provinces, de déterminer si elles pourront être appliquées uniformément dans l'ensemble du pays. S'il y a lieu d'adopter une mesure législative pour cela, le gouvernement y avisera dès cette année.